

infos municipales

www.saint-benoit-de-carmaux



Bulletin N° 131
Octobre 2020



Sommaire

Infos municipales..... 2 à 8

Vie associative 9 & 10

Infos pratiques..... 11

Pour nos communes

Les inégalités dans une société ne sont pas des phénomènes naturels, mais le résultat de l'application depuis plus de 30 ans de politiques économiques favorisant une partie de la population. Pour stopper et remettre en cause ces inégalités, il faut un contrôle citoyen sur le plan de relance. Ce plan c'est au final 560 milliards d'euros qui sont mis sur la table : les 460 milliards des plans de soutien et les 100 milliards de ce plan. C'est notre argent, nos impôts. Quand un pays est capable de mettre une telle somme sur la table ce dont on se réjouit, cela doit permettre à ce qu'aucun emploi ne soit supprimé. De nombreux grands groupes organisent des plans de licenciements dont le seul objectif est de maintenir la valeur de l'action et d'augmenter les dividendes (Airbus, Renault, Sanofi...).

Je pense qu'il faut qu'il y ait un contrôle citoyen sur cet argent public. On ne peut distribuer les milliards, sans contrepartie en termes d'emploi de relocalisation et de transition écologiste.

Je considère que dans le département du Tarn, les élus locaux et les salariés doivent avoir la possibilité de mettre leur veto sur les plans sociaux. Pour cela, je suis aux côtés des salariés en lutte pour la sauvegarde et le développement de l'emploi.

Thierry San Andres
Maire de Saint-Benoît-de-Carmaux





Les commissions, comités consultatifs...

Commissions thématiques municipales

Administration et Personnel :

Djamila Bonfanti - Jean-Marc Cintas - Marie-Pierre Guiraud
Bertrand Coutouly - David Thomas - Carole Gaillard
Maud Wolfgang

Finances :

Jean-Marc Cintas - Djamila Bonfanti - Philippe Vergnes
Marie-Pierre Guiraud - Liliane Lecharbau - Olivier Simon
Daniel Roques - Bertrand Coutouly - David Thomas

Travaux et voiries communales :

Philippe Vergnes - Daniel Roques - Philippe Lhorte
Bertrand Coutouly - David Thomas - Carole Gaillard
Jean-Claude Wurtz - Cédric Alaux

Relations publiques, fêtes

et cérémonies, communication :

Marie-Pierre Guiraud - Djamila Bonfanti - Daniel Roques
David Thomas - Claire Latil

Enseignement, enfance, jeunesse :

Djamila Bonfanti - Olivier Simon - Maud Wolfgang
Bertrand Coutouly - Philippe Lhorte

Sports et loisirs :

David Thomas - Philippe Lhorte - Carole Gaillard - Olivier Simon
Natacha Un - Cédric Alaux - Sandrine Pradelles

Urbanisme, environnement,

développement durable, transition écologique :

Daniel Roques - Philippe Vergnes - Bertrand Coutouly
Jean-Claude Wurtz - Sylvie Prat - Philippe Lhorte - Claire Latil
Cédric Alaux

Gestion du patrimoine locatif :

David Thomas - Philippe Vergnes - Carole Gaillard
Liliane Lecharbau

Participation citoyenne :

Liliane Lecharbau - Djamila Bonfanti - Marie-Pierre Guiraud
Daniel Roques

Culture :

Djamila Bonfanti - Bertrand Coutouly - Carole Gaillard
Marie-Pierre Guiraud - Olivier Simon - Claire Latil

Comités consultatifs

Bibliothèque :

Djamila Bonfanti - Maud Wolfgang - Sylvie Prat

Cantine :

Djamila Bonfanti - Daniel Roques

Commissions obligatoires

Commission permanente d'appel d'offres et d'adjudication :

Titulaires : Philippe Vergnes
David Thomas - Bertrand Coutouly.
Suppléants : Sylvie Prat - Philippe Lhorte
Cédric Alaux

Commission de contrôle des listes électorales :

Jean-Claude Wurtz
Suppléante : Liliane Lecharbau
Délégué titulaire de l'Administration :
Hubert Bergamino
Délégué titulaire du Tribunal : Judiciaire
Paul Gaillard

Composition du CCAS

Président : Thierry San Andres

(en cas d'empêchement Liliane Lecharbau, *Vice-Présidente*)

Membres élus :

Liliane Lecharbau, Jean-Claude Wurtz - Sylvie Prat
Bertrand Coutouly

Membres nommés :

Jacqueline Boudes - Marie-José Peyrano - Brigitte Blanc
Marie-Hélène Marty

Représentants dans les organismes extérieurs

Régies eau potable et assainissement du pôle des eaux Carmausin-Ségala :

Titulaire : Philippe Vergnes.
Suppléant : Daniel Roques

Commission d'attribution de logements de Tarn Habitat et 3F Occitanie :

Titulaire : Liliane Lecharbau.
Suppléante : Natacha Un

Conseils d'écoles :

Thierry San Andres - Djamila Bonfanti

Ene'o (conseil d'administration et assemblée générale) :

Titulaire : Jean-Marc Cintas - Bertrand Coutouly

Conseil d'administration du Centre de Loisirs :

Thierry San Andres - Djamila Bonfanti - Maud Wolfgang

SDET :

Bertrand Coutouly - Daniel Roques.

Le Conseil municipal



Thierry San Andres
Maire



Cédric Alaux
Conseiller municipal



Djamila Bonfanti
Adjointe



Jean-Marc Cintas
Adjoint



Bertrand Coutouly
Conseiller municipal



Carole Gaillard
Conseillère municipale



Marie-Pierre Guiraud
Adjointe



Claire Latil
Conseillère municipale



Liliane Lecharbau
Conseillère municipale
déléguée



Philippe Lhorte
Conseiller municipal



Sandrine Pradelles
Conseillère municipale



Sylvie Prat
Conseillère municipale



Daniel Roques
Conseiller municipal
délégué



David Thomas
Adjoint



Olivier Simon
Conseiller municipal



Natacha Un
Conseillère municipale



Philippe Vergnes
Adjoint



Maud Wolfgang
Conseillère municipale



Jean-Claude Wurtz
Conseiller municipal



Finances

Suite au confinement et à l'installation différé du nouveau conseil municipal, le vote du budget 2020 n'a pu se réaliser que le 18 juin 2020. Les élus de Saint Benoît de Carmaux ont voté le compte administratif 2019, les taux d'impositions ainsi que le budget primitif 2020 à la majorité.

Les finances de la commune sont au vert, avec un excédent de fonctionnement confortable, et un endettement plus que raisonnable. L'excédent de fonctionnement est la différence entre les dépenses et les recettes (de fonctionnement).

C'est un paramètre important de la santé financière de la commune qui nous permet d'investir, il a été de 14,96% sur le compte administratif 2019. L'endettement est la part des remboursements des prêts contractés par rapport à nos recettes de fonctionnement. Il a été de 5% sur le compte administratif 2019.

Après avoir baissé le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (moins 5% des bases en 2018 et moins 3.5% en 2019) et au vu du contexte sanitaire particulier actuel, la municipalité a voté le maintien des bases d'imposition pour 2020.

Intitulé	Dépense
Etudes travaux école fontgrande	
Dossier études et diagnostic restauration préau	20 934,81 €
Aménagement locaux communaux	
Matériel de projection vidéo salle cinéma	1 179,00 €
Défibrillateur x4 + pose	8 067,89 €
Remplacement chaudière	2 580,47 €
Remplacement fenêtres et volets logement 2 rue bon repos	9 107,45 €
Acquisition mobilier matériel et outillage	
Matériel et outillage atelier	2 959,90 €
Acquisition mobilier matériel administratif, informatique	
Tranche renouvellement informatique	3 586,20 €
Acquisition Mobilier et Matériel Scolaire	
Lave vaisselle cantine	4 782,00 €
Aménagement locaux scolaires	
Réfection acrotères maternelle	10 048,50 €
Remplacement fenêtres maternelle	48 638,14 €
Rénovation presbytère	
Réfection toiture	24 780,00 €
Matériel de transport	
Renault master	28 511,45 €
Salle des fêtes	
Sanitaires salle des fêtes	3 612,59 €
Toiture cuisine + sanitaire salle des fêtes	7 380,00 €
Remplacement chaises salle des fêtes	4 507,20 €
Voirie	
Réfection place de la mairie	145 356,94 €
TOTAL	326 032,54 €

Rentrée des classes aux écoles de Fontgrande Jean-Ferrat



En cette année scolaire 2020-2021, 179 écoliers ont découvert ou retrouvé le chemin des écoles. La rentrée s'est déroulée le mardi 1er septembre dans le respect du protocole sanitaire préconisé par l'Éducation Nationale. A l'école maternelle, nous retrouvons une équipe pédagogique quasi inchangée, avec Christine Viguier, directrice de l'école maternelle en charge des petits et tous petits au nombre de 21. Patricia Bosc dirige la classe des moyens et accueille aussi quelques grands pour un

effectif total de 18. Et Jean-François Laurent conserve la grande section qui sont 18 aussi cette année. Notons l'arrivée de Marlène, nouvelle ATSEM qui remplace Martine, partie pour une retraite bien méritée. Marlène rejoint Élisabeth et Émilie qui apportent un précieux soutien aux enseignants dans la gestion quotidienne de nos petits écoliers. A l'école élémentaire, l'équipe pédagogique est partiellement renouvelée cette année. Manon Lascombes, directrice de l'école prend en charge les 26 cm2 avec Christel Rivière, nouvelle venue. Coralie Delcol, nouvelle venue aussi, dirige la classe des 25 CM1/CM2. Laurence Cabrit prend cette année la classe des 27 CE2/CM1. La classe des 26 CE1 accueille cette année Marie Delmas et Stéphane Bucquet reste fidèle aux 24 CP. Delphine Pueyo est à nouveau présente cette année en tant qu'AVS (assistante de vie scolaire). Nous leur souhaitons à tous, élèves et enseignants, une excellente année scolaire.

Remise des récompenses au CM2

Après une année scolaire bouleversée par la crise sanitaire due à la COVID-19, les écoliers ont pu tous revenir en classe à la mi-juin. Début juillet, le maire Thierry San Andres, accompagné de deux adjoints, a pu procéder à la traditionnelle remise des récompenses aux



Épidémie de covid-19

Face à l'épidémie, les services au public ont nécessairement été réduits. Soucieuse de garantir la sécurité sanitaire de la commune, une reprise progressive a pu se faire à compter du 11 mai.

Ainsi, l'accueil en Mairie est de nouveau possible aux horaires habituels, sous réserve du port du masque obligatoire et de la désinfection des mains à l'entrée dans les locaux. La permanence du samedi matin a également été réouverte de 9 heures à 12h00.

Depuis la rentrée scolaire, les écoles, la cantine scolaire et le CLAE accueillent de nouveau tous les enfants.

Les associations ont pu reprendre leurs activités dans les locaux mis à disposition par la commune.

Enfin, toutes les festivités sont annulées à la salle des fêtes jusqu'au 31 décembre. Seule la grande salle peut être réservée pour des réunions (assemblée générale par exemple) et dans la limite de 30 personnes maximum.

La Mairie met tout en œuvre pour restaurer l'ensemble des services au public, dans le strict respect des instructions du 1^{er} ministre. C'est donc pourquoi, certains événements sont annulés, comme le repas des aînés ou le salon d'automne.

enfants du CM2 qui entrent au collège l'année suivante. Cette année encore, les enfants se sont vu remettre, dans le respect des règles d'hygiène imposées par le protocole sanitaire, une clé USB, outil informatique indispensable aujourd'hui. Le maire et ses adjoints ont souhaité aux enfants de belles vacances d'été et une très bonne rentrée au collège. Ils ont aussi remercié leur enseignante, Laetitia Mendez, qui quitte notre école pour aller enseigner à Toulouse et lui ont souhaité une bonne continuation.



Réunions communales de démocratie participative 2020

Réunir autour d'une « même table », des élus et des habitants, c'est permettre à l'équipe municipale d'écouter la parole des habitants et d'amener le débat, nécessaires à la prise de décision finale. Les échanges de points de vue permettent aux élus de mieux appréhender les situations et aux

habitants de comprendre les contraintes municipales.

Vendredi 27 novembre 2020 à 18 h 30. à la salle des fêtes (grande salle)

Vendredi 11 décembre 2020 à 18 h 30 à la salle des fêtes (grande salle).

Place Augustin Malroux

Après avoir refait faire l'étanchéité de la fontaine, nous avons gravillonné les deux espaces enherbés trop souvent souillés par des excréments. Un distributeur de sacs à déjections canines a également été installé à proximité.



Chantier jeunes



Première semaine de juillet, une douzaine d'adolescents de l'AJC a nettoyé les escaliers de Fontgrande mais également retiré le lierre des nombreux arbres de nos sous-bois. La semaine suivante ils ont profité d'une semaine de vacances bien méritée à l'océan.



Stade de Rauquillous

Afin de répondre aux nouvelles normes imposées par la Fédération Française de Football, nous avons fait réaliser une dalle béton pour y recevoir les nouveaux abris bancs de touche.

Agenda...

• **Mercredi 11 novembre 20**

8 h 30 (accueil en mairie)

Cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 1914/1918

Sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur à cette période.

Collecte objets encombrants



Une collecte d'objets encombrants (mobilier, matériel ménager, sanitaire, etc.) sera effectuée le mercredi 18 novembre 2020.

Les administrés intéressés par ce ramassage doivent s'inscrire à la Mairie

Tél. 05 63 80 24 10

en indiquant leur nom, adresse et les encombrants concernés.

Fête intercommunale du sport

Comme chaque année, la fête du sport intercommunale a eu lieu le dimanche 6 Septembre.

En raison de l'épidémie de la covid-19 et des mesures sanitaires, les animations ont été réduites, les associations ont quand même répondu présentes en grand nombres pour les 3 communes.

De nombreux participants étaient également présents.

Nous remercions les associations sportives de Saint-Benoît-de-Carmaux qui étaient présentes ce dimanche 6 septembre en espérant une plus grande mobilisation de celle-ci l'année prochaine.

Travaux de réfection du square du 19 mars 1962 **Remplacement du Pin parasol**

La commune de Saint-Benoît-de-Carmaux a adopté depuis de nombreuses années une politique éco responsable qui met en avant le développement durable.

Elle a été une des premières communes du Département du Tarn à éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin.

Commune très boisée, l'équipe municipale s'est engagée à reboiser les zones régulièrement touchées par des chutes d'arbres.

Pendant quelques semaines, le projet de réfection des chaussées et trottoirs du square du 19 mars 1962 a suscité une polémique alimentée par la presse autour d'une habitante.

Il convient de rappeler que ces travaux étaient devenus nécessaires du fait des désordres causés par un pin parasol.

Son abattage était inévitable. Il s'agissait d'un enjeu de sécurité avant tout et il est important d'insister fortement sur ce point. La responsabilité de la commune aurait tout à fait pu être engagée si l'une des excroissances causées par les racines de l'arbre avait provoqué la chute d'un administré ou détérioré un véhicule.

La parole a été donnée à ceux qui refusaient l'abattage de l'arbre. L'option d'utiliser un bitume poreux et de couper uniquement les racines « gênantes » n'était pas une solution puisque rien ne permettait de garantir que l'arbre ne s'en trouverait pas fragilisé et ne finirait pas par tomber sur des voitures ou pire des personnes.

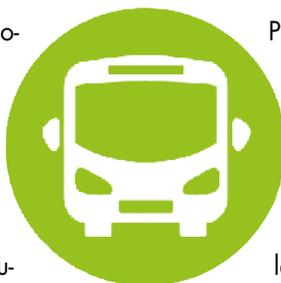
En dernier ressort, il a été décidé de repousser les travaux et de racler le revêtement de sol pour étudier la profondeur des racines, qui se sont avérées être au final très en surface.

Il en allait également de l'intérêt collectif puisque ces travaux ont été déclenchés à la demande des riverains, qui étaient impactés directement par ces nuisances.

Nous avons pris en compte les sensibilités exprimées à cette cause et nous avons essayé de maintenir le dialogue jusqu'au bout. Notre proposition d'associer les habitants soucieux de la préservation des arbres à notre projet de reboisement sur la commune est toujours d'actualité. Par ailleurs, il est important de souligner que le projet de réfection du square intégrait depuis le début le remplacement du pin par un érable ne-gundo d'envergure.

Le Transport à la demande

Conscients que la fermeture provisoire de la supérette CALL peut poser problème à certains d'entre vous, la Mairie rappelle qu'il existe un service de Transport à la Demande proposé par la 3CS (Communauté de Communes Carmausin-Ségala). Grâce à ce service, vous pouvez vous rendre, de chez vous ou d'un endroit déterminé de votre choix sur la commune à Carmaux tous les vendredis matin (sauf vendredis fériés) et ainsi vous rendre au Marché.



Pour utiliser TRANSégala, il faut réserver sa place au 05 63 36 1500. Avant la 1^{re} réservation, l'opératrice vous inscrira gratuitement en tant qu'utilisateur du service. Chaque réservation doit être effectuée avant le mercredi 14 h précédant le transport. Le montant du ticket (trajet simple ou aller-retour) devra être payé à la montée dans le véhicule. En cas d'annulation, vous devez téléphoner, la veille du transport avant 14 h ou le jour même au transporteur.

Toute réservation non utilisée et non annulée dans les conditions prévues devra être justifiée.

● **Tarif:** 2 € par trajet (4 € Aller/Retour) et gratuit pour les personnes accompagnatrices de personne en situation de handicap (justificatif demandé).

● **Trajets possibles** au départ de la commune à destination de Carmaux
Place Gambetta: arrivée 9h20 / départ 12h05
Gare multimodale: arrivée 9h30 / départ 12h15

Commémoration de la victoire contre les Nazis

« Ce matin de mai nous nous souvenons ici devant le monument aux morts de notre commune, qu'il y a 75 ans, le monde découvrait avec horreur l'insoutenable réalité des camps de concentration et d'extermination, la plus grande ignominie de tout le 20^e siècle ».



Ce sont par ces mots que le Maire a commencé son discours prononcé lors d'une cérémonie restreinte en raison de la période de confinement, mais qu'il a tenu à maintenir.

Étaient présents le Maire, Djamila Bonfanti, 1^{er} adjointe, Serge Enraygues de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance), Roland Bruere, Président du comité carmausin du Souvenir Français et du dernier résistant du Tarn Maurice Paulhiès.

Après un court discours, le dépôt de gerbe par le Maire et son adjointe, s'en est suivie une minute de silence.

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940



Le jeudi 18 juin, en présence de Maurice Paulhiès, dernier résistant du Tarn, Serge Enraygues de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance) et des membres du conseil municipal, le Maire a rappelé que « Commémorer l'appel du 18 juin 1940, c'est faire référence à un homme : le Général de Gaulle né à la fin du XIX^e siècle le 22 novembre 1890 et mort le 9 novembre 1970, il y a 50 ans ». « Cet appel marquant le début de la résistance et que le Général de Gaulle lancera à nouveau le 22 juin 1940, fait partie de cette légende nationale de la France qui est un fait historique central de la résistance » a rappelé le Maire.

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
EN ALGERIE, MAROC ET TUNISIE
37-39, rue des Gâtines 75973 PARIS CEDEX 20



COMITE DEPARTEMENTAL du TARN

Siège : 1, Rue Denis Papin
81160 SAINT JUERY

Tél. 05 63 38 44 66

e-mail : fnaca.dept.81@wanadoo.fr

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10 H à 12 H

envoyé aux élus mail
le 23/04.

Saint-Juéry, le 14 Avril 2020

Monsieur Thierry SAN ANDRES
Maire
Place de la Mairie
81400 SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX

Monsieur le Maire,

De la part des membres du Comité départemental de la FNACA du TARN, permettez-nous de vous adresser un grand bravo pour votre initiative du 19 Mars 2020 à savoir le dépôt de gerbe au monument aux Morts de Saint-Benoit-de-Carmaux. Merci pour cet hommage aux 30.000 victimes militaires, civiles et supplétives de ce douloureux conflit pour lequel les autorités nationales ont mis 50 ans à reconnaître que c'était bien une guerre et non une simple promenade pour les derniers appelés de la nation envoyés là-bas faire du maintien de l'ordre.

Il est regrettable que votre initiative n'ait pas été reprise par d'autres municipalités en France. Si ce ne sont pas les associations qui demandent l'organisation des cérémonies patriotiques peu de municipalités prennent les devants.

Encore un grand merci, Monsieur le Maire, pour votre intervention lors de ce 58^{ème} anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Nous profitons de ce courrier pour vous adresser nos félicitations pour votre brillante élection le 15 Mars dernier.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos cordiales salutations.

Le Président
Marcel SAISSAC

Commémoration du cessez le feu en Algérie

Le Maire s'est rendu le jeudi 19 mars 2020 à 17 h 30 au monument aux morts afin de commémorer la fin de la guerre d'Algérie et y déposer une gerbe de fleurs.

Report des cérémonies en raison du covid-19

En raison de la situation sanitaire actuelle suite à la pandémie de covid-19, de nombreuses manifestations et cérémonies ont dû être annulées ou reportées. Nous avons choisi d'annuler le concours des maisons fleuries. Le repas des aînés sera remis à plus tard peut-être en fin d'année si la situation s'améliore et le permet. Le salon d'automne n'aura pas lieu également.

Le Noël des écoles reste maintenu. La cérémonie des vœux à la population risque d'être annulée en raison d'un trop grand nombre de personnes présentes dans un même lieu. Souhaitons que l'année 2021 nous amène de bien meilleures nouvelles et que les conditions nous permettent de nous retrouver pour d'autres rendez-vous.

Le saviez-vous ?

La loi du 25 octobre 1919 du gouvernement Clémenceau a impulsé de façon importante la construction de monuments pour commémorer et glorifier les victimes françaises de la Première Guerre mondiale. Des subventions seront accordées par l'Etat aux communes qui doit envoyer un dossier à la préfecture comportant son projet, la délibération du conseil municipal, un croquis du monument et de son emplacement, un devis estimatif et les modalités de financement. La commission départementale donne son avis et peut demander à la commune d'apporter des modifications.

Les noms de Paul Regeste, entrepreneur et tailleur de pierre carmausin et de Gabriel Camboulives architectes de la ville reviennent fréquemment puisqu'ils sont à l'origine de plusieurs monuments comme celui de Saint-Benoît-de-Carmaux.

Le monument doit être le plus visible possible. Il peut accueillir des décorations pour le rendre plus esthétique. A Saint-Benoît-de-Carmaux, la balustrade qui entoure le monument accueille les inscriptions de territoires touchés par la Grande Guerre à savoir : Marne, Somme, Champagne, Yser, Verdun, Orient. En 1922, le conseil municipal béne-dictin se questionne sur la manière de mettre à l'abri des dégradations et des souilleurs « l'œuvre artistique » qui vient d'être achevée. En aménageant le square, le choix d'une murette avec grille en fer forgée est retenu pour écarter le monument « d'un contact journalier des enfants et du public et de lui donner dans l'isolement un caractère plus respectueux. Des vases en pierre ont été posés sur la balustrade. Le monument de Saint-Benoît-de-Carmaux, il a fait l'objet d'un déplacement : il était situé à l'origine sur le côté droit de l'église, à l'emplacement du parking actuel.



Hommage à Augustin Malroux

Après l'ouverture de la séance du conseil municipal du 10 juillet, le Maire a souhaité faire un discours en hommage à Augustin Malroux et a fait respecter une minute de silence.



« Le 10 juillet 1940, il y a 80 ans, Augustin Malroux, député et Maire socialiste de Blaye les Mines refusait de voter les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, comme 79 autres députés et sénateurs sur 846. L'ancien député du Front Populaire, premier résistant tarnais fût par la suite déporté et il mourut en déportation en avril 1945 à Bergen Belsen. Au même moment, il était élu sur la liste SFIO à Carmaux ».



Journée internationale des droits des femmes

Le dimanche 8 mars 2020, nous avons célébré la Journée internationale des droits des femmes. Depuis plusieurs années, nous célébrons cette journée par une projection-débat d'un film traitant de la condition féminine. Cette année, nous avons pu voir « Invisibles », un film extrêmement émouvant et parfois drôle, qui raconte le quotidien de femmes sans domicile fixe et des associations qui tentent de leur venir en aide. Le réalisateur a magnifiquement réussi à éviter le misérabilisme et même à apporter une certaine fantaisie sur un sujet pourtant grave. Cette projection a réuni une cinquantaine de personnes dans la salle de cinéma François Truffaut à l'école élémentaire de Fontgrande Jean Ferrat. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter festif. Ce film est empruntable, comme ceux des années précédentes, à la médiathèque de Saint-Benoît de Carmaux. Si vous ne l'avez pas encore vu, n'hésitez plus !



Le Souvenir Français « à la recherche de ses archives »

Le Souvenir Français recherche activement toute information qui pourrait mener aux archives du comité du Carmausin sans doute dispersées chez d'anciens membres de l'association. Il y a quelques décennies, ce comité comptait plus de 400 adhérents. Il avait disparu, certainement par manque de volontaires des générations suivantes pour reprendre les rênes du bureau et n'a pu être recréé, sans son histoire, qu'en 2004. Un travail énorme avait été réalisé pour la restauration et la localisation de tombes de « soldats mort pour la France ». Le temps



passant, la dégradation de ces monuments s'étant accrué, certaines identifications sont maintenant manquantes ou inexistantes.

C'est pourquoi, ils en appelle aux anciens membres ou à leurs familles pour tenter de retrouver tout ou partie des archives qui pourraient les aider grandement dans leur travail actuel. Vous pouvez les contacter par courriel (souvenirfrancaiscarmausin@gmail.com) ou par courrier (*souvenir français carmausin, 26 avenue Bouloc Torcatis, 81400 Carmaux / Roland Bruère, 7 rue Georges Brassens, 81400 Blaye-les-Mines*)



Boîte à livres, le retour

La boîte à livres permet de partager ses lectures en y déposant ou en y prenant un livre. Initialement installée dans la cabine téléphonique de la place de la mairie, elle a dû être déplacée pendant les travaux. Ce déplacement l'ayant fragilisée, il était devenu dangereux de continuer à l'utiliser. C'est pourquoi nous avons demandé au chantier d'insertion de la Communauté de communes Car-

mausin-Ségala de nous en recréer une. C'est une belle réalisation qui vient d'être installée sous l'abribus au croisement des rues Léon Blum et Jean Jaurès. Outre le fait de donner une nouvelle utilisation à cet abribus, les promeneurs disposeront d'un banc à l'abri pour lire ou feuilleter les livres à disposition. Nous devrions installer d'autres boîtes à lire sur la commune dans l'année à venir. En attendant, déposez, empruntez, lisez !

Visite de Philippe Bonnecarrère, Sénateur du Tarn

Le 8 juillet dernier, Philippe Bonnecarrère, Sénateur du Tarn et de nouveau candidat aux élections sénatoriales du 27 septembre, s'est présenté devant le nouveau conseil municipal réuni à huis clos. Il a expliqué les enjeux des prochaines élections et rappelé l'importance du rôle et des missions des sénateurs auprès des collectivités.



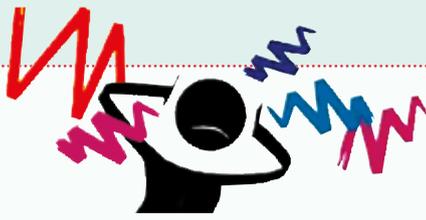
Porte du Millénaire



Une porte, une histoire. Le 31 décembre 1999 à minuit, sur la place de l'église, à l'emplacement symbolisant le monastère, les Bénédictins ont franchi la porte du Millénaire pour entrer de plein pied dans le 21ème siècle, moment magique, mais tout n'est-il pas un peu magique depuis la nuit des temps au village de St Benoît ? Une porte imaginée lors de réunions culturelles avec l'ancien maire Gonzalve Uribellaréa, les membres de la commission culture et l'association du Foyer des Arts et Loisirs en charge des manifestations organisées pour le Millénaire.

La porte du Millénaire fut entièrement dessinée et peinte à la main, sur ses côtés on pouvait voir des fresques retraçant l'histoire du village de Saint-Benoît-de-Carmaux, de sa naissance en l'an Mil, avec l'édification du monastère par les moines de l'ordre de Benoît de Nursie, en passant par l'épopée minière, jusqu'à nos jours.

En 2020, la porte du Millénaire installée depuis janvier 2000 sur les Esplanades des écoles de Fontgrande, n'a pas résisté aux aléas du temps et aux intempéries. Elle a été démontée ce mercredi 2 septembre 2020, elle restera de mémoire de bénédictins comme le symbole du passage d'un siècle à un autre. La porte de l'an 3000 sera peut-être intersidérale.



Nuisances sonores

Cet été, des administrés se sont plaints de nuisances sonores causées plus particulièrement par des aboiements.

Les animaux de compagnie sont à l'origine d'un grand nombre de plaintes. L'article R1336-5 et les articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique (textes relatifs aux bruits de voisinage), complétés par les arrêtés préfectoraux et

les arrêtés municipaux, sanctionnent les propriétaires ou possesseurs d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h.

Pour plus d'information : Centre de d'information et de documentation sur le bruit https://www.bruit.fr/images/particuliers/Ressources/Fiches_pratiques/Bruit_des_animaux-min.pdf



Campagne de stérilisation des chats errants

De très nombreux chats errants, dont des chatons, ont été signalés à la Mairie et ce, principalement dans 2 quartiers de la commune : Fontgrande et la Place de la Mairie. Dans la plupart des cas, ces chats sont sans propriétaire et non stérilisés.

La prolifération est telle aujourd'hui, qu'elle est la cause de nombreuses nuisances : sonores (bagarres, miaulements) et olfactives occasionnées par les marquages urinaires, ou les destructions de poubelles.

Face à ce phénomène, la Mairie a décidé de réaliser cette année une campagne de stérilisation, en collaboration avec la Société Protection des Animaux et en partenariat avec le Refuge animalier Puech de Baret de le Garric.

Cette campagne aura lieu dans le courant du dernier trimestre de l'année. Les dates seront précisées sur le panneau d'affichage communal, sur le site internet et en Mairie. Durant cette période, les chats errants seront capturés. Ceux ne pouvant être identifiés (puce, tatouage, collier avec adresse), seront stérilisés chez un vétérinaire partenaire et ensuite relâchés à l'endroit où ils ont été capturés.

Par conséquent, il est expressément demandé aux propriétaires de chats de bien vouloir les garder à l'intérieur des maisons durant la campagne, afin d'éviter toute capture inutile.

Un appel aux bénévoles est lancé pour cette campagne de stérilisation. Il s'agit principalement d'organiser des rondes de surveillance des cages de trappage afin d'alerter les services lorsqu'un chat est capturé afin qu'il soit rapidement remis à la SPA.

Animaux errants

En lien avec la campagne de stérilisation qui va être organisée sur la commune, il est rappelé la procédure à suivre si vous trouvez un animal errant.

En effet, chaque année, les services de la mairie sont contactés pour ce type de situation. Aussi nous vous rappelons la procédure à suivre.

Si l'animal est en bonne santé : contactez la mairie qui vous remettra un bon afin de le déposer gratuitement à la SPA. Une cage peut vous être prêtée.

Si l'animal est blessé, vous devez l'amener au plus vite chez le vétérinaire le plus proche car l'urgence est de le soigner. Un bon de prise en charge des soins sera délivré par la SPA.

Nous vous rappelons que, l'article L 211-23 code rural considère comme étant en divagation « tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de (...) la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Le même article précise aussi qu'un chat est divagant s'il est « non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations » ou « trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci ». Est considéré comme errant, un chat « dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ».

Divagation : le coût des infractions

750 € maximum pour avoir laissé divaguer son animal (art. R 428-6 du Code de l'environnement).

150 € maximum si l'animal errant est susceptible d'être dangereux (art. 622-2 du Code pénal).

450 € maximum si l'animal divagant blesse ou tue d'autres animaux domestiques (art.R 653-1 du Code pénal).

150 € maximum pour laisser divaguer un animal sur les routes car (tout animal doit avoir un conducteur (art. R 412-44 O 412650 du Code de la route).

Actes de cruauté sur les animaux



Les cas de mutilations d'équidés, recensés depuis le mois de février 2020, ne cessent de se multiplier en France. Selon le ministre de l'Intérieur, plus de 153 enquêtes ont été ouvertes dans plus de la moitié des départements du pays. Il est à espérer que les auteurs de ces actes seront rapidement arrêtés et punis par la loi.

Plusieurs propriétaires d'équidés sont présents sur la commune. Les élus souhaitent leur faire part de leur soutien et de toute

leur vigilance sur cette question et rappellent que le Code pénal punit suivant l'article 521-1, toute personne commettant un acte de cruauté ou de maltraitance sur un animal d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 euros.

Cette peine concerne donc également les chats et les chiens, bien trop souvent victimes d'actes de cruauté.

Association Ackar-Barbarian : nouvelle présentation



Nous sommes une association équestre installée sur la commune depuis le 29 janvier 2001 et nous constatons qu'il y a encore des habitants qui ne savent pas que nous existons. Un petit historique s'impose. Depuis 20 ans, nous avons évolué, nos activités se sont multipliées : randonnées, enseignement de la voltige académique, voltige cosaque, travail en liberté, jeux avec les poneys. Nous nous sommes produits dans plusieurs spectacles équestres.

En 2004 et 2005, sur le stade de la commune, nous avons créé Cheval Fringant, manifestation de 3 jours avec des exposants, des animations équestres, des artistes équestres, vingt-cinq chevaux, des ateliers sur la connaissance du cheval et un repas spectacle dans un cabaret équestre constitué de barnums autour de la piste circulaire.

Notre association étant à but non lucratif, constituée de bénévoles, compte tenu des obligations de chacun, peu à peu nous

avons dû abandonner les spectacles, mis à part sur la commune. Les chevaux vieillissants, nous limitons nos activités à l'enseignement de la voltige et aux ateliers d'approche avec les poneys.

Le cours de voltige est le mercredi à 14h30. N'hésitez pas à venir nous voir. Vous pouvez faire un essai gratuit. Pour tout renseignement nous sommes à votre disposition tous les jours, de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h ou Tel 05 63 76 69 90. A bientôt. La Présidente. J. Marey



Cap Plongée 81 : la plongée sous-marine pour toutes et tous

Que vous soyez débutants ou confirmés rejoignez-nous !

Un nouveau club de plongée installé à Saint-Benoît-de-Carmaux vient de souffler sa première bougie. Le projet associatif du club tient en 2 axes : tarifs accessibles et engagement pour le respect de l'environnement.

Tarifs accessibles : en plongée, il faut s'équiper (combinaison, palmes, masques, détendeurs, bouteilles,...) et les plongées en bateau dans les clubs de bord de mer ont un coût non négligeable.

C'est pour cette raison que Cap Plongée 81 a choisi de plonger en priorité « du bord » sans besoin d'un bateau, (lacs, mer, rivières), et prête une partie du matériel aux futurs plongeurs et plongeurs. Ceci n'empêche pas de faire quelques plongées bateau comme cet été à Banyuls-sur-Mer.

Respect de l'environnement : Cap Plongée 81 développe une attention toute particulière à son empreinte carbone, nous privilégions donc la plongée locale : nous avons développé un parte-

nariat avec Cap découverte et pouvons y plonger toute l'année. Nous rendons visite aux carpes et gardons qui s'y développent en toute tranquillité ! D'autres sites de plongée dans le Tarn et l'Aveyron sont à l'étude. Nous en profitons aussi pour ramasser les déchets qui peuvent se trouver sur notre chemin aquatique.

Quelques nouvelles de notre dernière sortie. Cap Plongée 81 a organisé un séjour de 10 jours à Banyuls-sur-Mer début août 2020 et a eu la chance de pouvoir plonger dans la réserve Banyuls-Cerbère grâce à l'autorisation délivrée par la réserve. Cap Plongée 81 fait partie des 20 clubs au niveau national qui s'est vu délivrer une autorisation permanente pour l'année 2020.

Alors si la plongée vous tente ou si vous êtes déjà plongeur ou plongeuse, rejoignez-nous !

Cap Plongée 81 est un club affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

Contact : Franck Lemaire,
lemaire@neuvic.com ou 06 70 95 23 69



Association des Parents d'Elèves

L'APE Saint-Benoît-de-Carmaux souhaite une bonne continuation aux élèves de Fontgrande qui ont rejoint le collège cette année et a tenu à leur offrir des fournitures scolaires pour leur 6ème ainsi que la photo de classe de la dernière année à Jean Ferrat.



FabLab

Durant la crise sanitaire Covid-19, l'association du FabLab a pu fabriquer 1 648 visières anti projections afin de les distribuer gratuitement aux professionnels de santé (Ambulanciers, Infirmiers, Médecin, Kinés, Dentistes...), aux personnels de maison de retraite, et à des associations caritatives.

D'autres structures ont pu aussi en bénéficier comme des crèches, écoles, personnels de mairie, aidants à domicile, pompiers, policiers, pharmaciens, artisans, commerçants...

De plus, la Mairie de Saint-Benoît-de-Carmaux a aidé l'association dans les démarches administratives afin de pouvoir se déplacer durant les mois de confinement, ainsi qu'en mettant à disposition gratuitement le local durant 3 mois.

En dehors de cette période particulière, le FabLab est un lieu de création, de découverte, de partage et d'échange autour des arts, des sciences et des technologies numériques.

Cet atelier communautaire est ouvert à tout public et plusieurs machines sont à dispo-



sition comme des imprimante 3D, une graveuse laser et des postes PC avec accès Internet.

Les permanences sont assurées tous les lundis et vendredis de 14h30 à 17h30.

Un atelier gratuit de découverte de la criminalistique (tests ADN), accessible à tout public à partir de 13 ans, sera planifié durant la 1^{re} semaine des vacances de la Toussaint.

Le programme du FabLab est disponible sur la page facebook ou sur le site <http://www.fablab-carmaux.fr/>

Notre local se situe au pôle culturel Art'Air, au sous-sol de l'école de Fontgrande de Saint-Benoît-de-Carmaux.

Plus d'informations : Marina ou Brice au 07 62 29 94 80 ou par mail à contact@fablab-carmaux.fr

La rentrée des Petits Loups

Depuis quelques jours la crèche Les Petits Loups a réouvert ses portes pour la rentrée. Après avoir accueilli les petits nouveaux, nous réfléchissons aux nouveaux projets de l'année 2020/2021. Nous savons déjà que Brigitte Fabre renouvelle les ateliers autour du livre. Nous avons la chance cette année de disposer d'un nouvel espace cuisine plus fonctionnel qui va nous permettre de faire des compotes et purées bébés. Nous avons également l'envie de proposer pour la deuxième année consécutive les ateliers massage aux enfants accompagnés de leurs parents, pour un moment de douceur, de bien être et de partage. Audrey, maman bénévole va développer des séances d'éveil gymnique à destination des tout petits. Une belle année se prépare avec de nouveaux projets et ce dans la bonne humeur.



Rentrée sportive avec la Gym Volontaire de Saint-Benoît

La rentrée, c'est la rentrée, et les adhérents de la Gymnastique Volontaire de Saint-Benoît-de-Carmaux l'ont bien inscrit dans leur agenda : jeudi 10 septembre à 20h30.

Les cours se dérouleront à nouveau cette saison dans la spacieuse salle polyvalente de notre commune (très pratique pour pouvoir s'espacer et respecter les distances sanitaires).

A raison de 2 fois par semaine, les lundis et jeudis de 20h30 à 21h30, dans un climat détendu et convivial, des animateurs qualifiés encadrent l'entretien physique de façon contrôlée. Les cours sont dosés de manière à ce que toutes les parties du

corps soient travaillées, avec à la fin de la séance des plages d'étirements qui permettent de se sentir bien.

Au programme : échauffement, aérobic tonique, LIA, renforcement musculaire à l'aide de bandes lestées ou poids, élastiques, step, abdo, dorsaux, ...

C'est « mode action » pour se défouler, reprendre et entretenir sa forme !

Licence annuelle 80 € par adulte (de 15 à 77 ans) / Tarif préférentiel « mère-fille » ou couple 144 €. Acceptons chèques vacances/coupons sport. Inscriptions possibles tout au long de l'année.

Renseignements au 06 07 99 34 70



Association « le petit Ladislas Vérés »

L'association a pour objectif d'accompagner les familles en deuil et leur apporter un soutien en favorisant une écoute, une entraide, des échanges, des témoignages... Aide-nous par votre présence, vos dons...

Adhérez à notre association, venez nous soutenir... C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Contact : Jean-Marc Vérés, 18 avenue Léon Blum, Saint-Benoît-de-Carmaux, 06 22 56 27 17 - ladislasveres2019@gmail.com, facebook : Asso Ladislas Vérés site internet : <https://ladislasveres-86.websself.net>

Pierre Guérin

Le 14 juin dernier, Pierre Guérin nous a quitté à l'âge de 35 ans.

Il avait baigné tout petit dans le monde créatif où il avait pratiqué la sculpture dans l'atelier municipal de Plaisance du Touch où il avait grandi. Il y travaillait divers matériaux tels que la terre, le plâtre, le bois et la soudure à l'arc.

Il avait grandi avec un grand-père peintre-verrier Henri Guérin, décédé, qui faisait des vitraux en dalle de verre et qui l'avait toujours encouragé dans cette voie artistique. Autodidacte pour le dessin et la peinture il travaillait ses maquettes et études le plus souvent à l'encre, aquarelle et gouache et avec un style assez symétrique et géométrique qui se retrouve dans ses vitraux.

Après avoir passé deux années à Chartres, il avait installé son atelier dans le Tarn à Saint-Benoît de Carmaux à l'Art'Air.



Il créait aussi des vitraux en trois dimensions où il mélangeait son savoir-faire de verrier et de sculpteur et utilisait aussi des techniques modernes d'éclairage (LED, néons, etc.).

La municipalité adresse ses sincères condoléances à ses proches.

Racing-club Saint-Benoît



Le Vendredi 26 juin à 18h30 a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Racing-Club de Saint-Benoît. Un nouveau bureau a été mis en place : David Thomas (Président), Didier Demigné (Trésorier), Carole Gaillard (Secrétaire). Pour l'encadrement et le coaching des joueurs : Nepzinsky Georges, Thomas Jérôme et Zenatti Stéphane.

Le nouveau président a bien entendu remercié le président sortant à la tête du club depuis trois saisons, Nicolas Mielko, les dirigeants et entraîneurs Olivier Geryl, Sébastien Navarro qui quittent le club.

L'équipe sénior du RCSB évolue en division 2 District et la nouvelle saison se prépare pour espérer une des meilleures places en championnat avec, dans la poule, plusieurs derbys. A noter la création de l'Espace Club RCSB pour lequel chacun peut adhérer et ainsi soutenir le club. Le RCSB invite aussi les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe des dirigeants ou des bénévoles à le contacter : espaceclubrcsb@gmail.com

Deux centenaires à Saint-Benoît-de-Carmaux



Rocco Perugia est né le 1^{er} septembre 1920 et a donc fêté ses 100 ans entouré de sa famille le 1^{er} septembre 2020. Pour l'occasion, le Maire Thierry San Andres et la première adjointe Djamila Bonfanti, dûment masqués, sont venus lui souhaiter un bon anniversaire et lui ont offert le livre « La Mine en France : histoire industrielle et sociale », pour lui rappeler son passé de mineur. Emigré économique du sud de l'Italie, Rocco Perugia est arrivé en France avec sa femme et leur premier enfant. Quatre autres enfants naîtront par la suite. En 1946, Rocco Perugia est embauché aux Mines de Carmaux. Le travail de mineur de fond lui a provoqué une silicose qui l'a obligé à travailler ensuite en surface. Malgré de nombreuses vicissitudes, Rocco a pu élever ses enfants dignement dans la Cité de Fontgrande où il vient d'atteindre sa 100^e année d'existence.

Marie Frayssines est née le 23 mars 1920 à Aubin dans l'Aveyron. Elle aurait dû fêter son 100^e anniversaire avec tous ses enfants et petits-enfants mais le confinement a tout arrêté brutalement. Ce n'est que le 10 septembre que Thierry San Andres et sa

première adjointe ont pu aller lui offrir un bouquet de fleurs pour l'occasion, en portant le masque évidemment. Marie Frayssines et son mari Yves ont eu trois enfants, deux filles et un garçon. Ils ont vécu plusieurs années à Castelnau de Montmiral où ils y tenaient un commerce de fruits et légumes. En 1949, Yves a été embauché à la mine et toute la famille est venue s'installer à Saint-Benoît de Carmaux, dans la maison où Marie vit encore. Marie s'est installée couturière à domicile et a habillé pendant de nombreuses années non seulement ses enfants mais aussi de nombreux bénédictins. Malheureusement son mari, Yves, est mort en 2008 à l'âge de 92 ans. Marie a toujours été une grande lectrice. Les livres étaient son refuge. Amoureuse des mots, elle faisait aussi partie du club de scrabble où elle jouait très régulièrement jusqu'à l'année dernière.



Nous leur souhaitons de passer encore quelques années avec nous, et entourés de leur famille.

Occupation domaine public - Commerces ambulants Place Augustin Malroux - Maj 07/09/2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			La saison d'or 9h00 - 17h00 Vente de fruits et légumes + livraisons à domicile 06 41 98 41 75	Mahieux Kristin 10h00 - 12h00 Epicerie sèche 07 87 90 87 03		La saison d'or 9h00 - 17h00 Vente de fruits et légumes + livraisons à domicile 06 41 98 41 75	
Après-midi							
Soirée	La réunion des saveurs exotiques 18h00 - 19h00 Plats cuisinés exotiques 06 82 43 76 38			Les Saveurs Pampelonnaises 18h30 - 20h00 1 jeudi sur 2 Plats cuisinés (paëlla, couscous...) 06 30 99 29 85			La Man a la Pasta A partir de 17h30 1 dimanche sur 2 Pizzas avec produits issus agriculture bio

Infos pratiques

Urgences :

Sapeurs-pompiers..... 18
Police nationale 17
SAMU 81 15



Services publics :

• **Mairie :** Les services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h - accueil@mairie-stbenoit.fr - téléphone : 05 63 80 24 10 - télécopie : 05 63 80 24 11
site internet :
www.saint-Benoit-de-carmaux.fr.
Astreinte services techniques :
06 77 74 86 24 de 17h à 8h30.

• Permanences des élus :

M. le Maire, le mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 63 80 24 10.
Les élus tous les samedis matin.

• **Médiathèque :** ouverture au public : lundi et mercredi de 14h à 18h - mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h - vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h - 05 63 76 56 42
bibliotheque@mairie-stbenoit.fr

• **Bureau de poste :** ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00. Départ courrier tous les jours à 11 h 00
05 63 36 10 77

Permanences agent des impôts :



• **Impôts des particuliers :** les mardis et jeudis de 9h à 12h à la trésorerie sur rendez-vous au 05.63.80.21.95 ou sur le site : www.impot.gouv.fr



Social :

• **Permanences sociales :** les mercredis de 9h30 à 12h sur rendez-vous auprès de la Maison du Département de Carmaux au 05 63 80 22 30



Santé :

Infirmières : Mmes Imbert & Bobiao
21 avenue Jean Jaurès -
05 63 36 92 02 / 06 80 26 97 29

Pharmacie Martin : 32 avenue Jean-Jaurès
05 63 36 91 39 - fax 05 63 36 36 50

Centre de santé Filiéris : médecin d'astreinte : 05 63 80 10 50

Polyclinique Sainte-Barbe :
05 63 80 28 00



Commerces :

• **Charles Coiffure** - coiffeur à domicile - 06 60 06 79 05

• **Joannik, coiffeur** à domicile, féminin - masculin - enfants 06 65 54 57 77

• **Fleurs presse tabac** - Marjorie Albenge - 29 avenue Jean Jaurès - 05 63 54 37 75

• **Natacha coiffure** - 38 avenue Jean Jaurès - 05 63 76 43 94

• **Sandrine coiffure** - coiffeuse à domicile - 05 63 36 41 56 / 06 85 92 10 89

• **Superette Cali** - Alimentation - Mme et M. Delcros - 2 rue André Bauguil - 05 63 36 83 02

• **Taxi conventionné**
Chouiter Boumediene - 06 27 63 51 82



Sociétés, Entreprises, Artisans, Auto-entrepreneurs

• **2STP** - Travaux de terrassement privés publics, voirie, réseau, assainissement - M. Claude Sablayrolles - La Guignerette - 05 63 36 58 85 / 06 24 47 31 16

• **Anto Rénovation** - maçonnerie générale, charpente, couverture - M. Jonathan Anto - 13 rue Bon Repos - 06 18 66 12 82

• **Appaix TP** - Travaux publics et privés - 5 rue Victor Hugo - 05 63 36 11 93 / 06 86 99 35 55

• **Sellerie-Spectacle** : Batignes Joël, bourrelier-modiste, chapeaux, casquettes, ceintures, divers articles en cuir, 6 rue Roger Salengro
05 63 76 69 90 / 06 60 46 63 69

• **Atelier d'architecture** Imbert & associés - place de la mairie - 05 63 36 68 47

• **Bouillon Yohan** - travaux de maçonnerie - 6 avenue de Monestiés - 07 77 95 55 38

• **Cazas BTP** - travaux de terrassement
16 rue Vincent Van Gogh
05 63 38 02 71 / 06 25 48 14 47

• **Entreprise Couzi** - peintre en bâtiment - rue bon repos - 06 82 10 41 69

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919*

*Appel anonyme et gratuit.

• **ETMB** - Électricité générale, installation et maintenance, pose de panneaux photovoltaïques - Jean-Michel Orozco - 24 rue Pablo Picasso - 05 67 87 62 70

• **EURL Bousquet Jean** - travaux publics et privés, terrassement, VRD - 5 rue Bon Repos - 06 08 11 47 01

• **EURL By Design** - maçonnerie générale, second œuvre, neuf et rénovation - Fernandès Jaime - 05 63 80 42 14

• **Leloup Benoit** - plomberie, chauffage, climatisation, dépannage - 40 côte de la Guignerette - 06 13 97 15 16

• **Maury Richard** - électricité, plomberie - 12 impasse Louis Aragon - 07 81 48 14 86

• **Opala Darius** - Chauffage, pose de poêle cheminée - 26 rue Pasteur - 05 63 36 94 78
06 30 53 04 75

• **Pro 81 - plaquiste** - 10 cité Al Claus
06 37 69 66 79

• **SARL A. Massoutié & Fils** - Pompes funèbres - 4 rue Colbert - 05 63 76 98 98

• **Styl Auto** - carrosserie - Ropele Patrice - 4 côte de la Guignerette - 05 63 76 54 98

• **Taylorbox** location de vêtements à destination des femmes enceintes - taylorbox.fr, contact@taylorbox.fr, aurore@taylorbox.fr

• **Tony Services** - Petite maçonnerie, terrassement, peinture - 76 rue H. de Toulouse-Lautrec
06 10 97 34 44

Autres activités :

• **Boyer Thierry** - artiste plasticien, boyer.thierry81@free.fr - 06 72 41 40 72

• **Pachamama Doula** - accompagnement non médical et non thérapeutique à la naissance - Eschrich Coralie - 06 18 08 39 68 - pachamama.fr - 06 18 08 39 68

• **Yogosamana Studio** - cours et stage de yoga, ateliers conseil en diététique ayurvédique, Valérie - 06 17 76 42 62

État civil

Naissances :

26/05/2020 - Alessio Roques
09/06/2020 - Da Fonseca Almeida Nathan

Baptême républicain :

11/07/2020 - Mathis Ribardièrre

Décès :

07/02/2020 - Catherine Fuentes - 55 ans
11/02/2020 - Cova Portes - 91 ans
19/03/2020 - Incarnation Zamora - 89 ans
25/04/2020 - Jean-Max Laffon - 69 ans
20/06/2020 - Paolino Fernandez - 85 ans
20/07/2020 - Christiane Comandini - 92 ans

Numéros utiles :

• **Assainissement :** SIAC : 05 63 80 13 30
• **Collecte des ordures ménagères :** Communauté de Communes Carmausin Ségala (3CS) - 05 63 80 50 40 - www.carmausin-segala.fr/collecte-des-ordures-menageres

• **Déchetterie Trifyl :** 05 63 36 20 65

• **Eau potable :** Pôle des Eaux
05 63 76 20 70

• **Électricité :** Enedis particuliers
09 72 67 50 81

• **Gaz :** ENE'O - 05 63 80 22 22



Jeunesse :

• **Association Jeunesse Carmausine (A.J.C.) :**
domaine de la verrerie - 05 63 80 52 98
Carmaux - ajc.direction@gmail.com

• **Centre de Loisirs (CLAE) :** l'accueil des enfants s'effectue sur trois tranches horaires périscolaires de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30 - 05 63 36 97 37

• **Crèche « les petits loups » :**

1 rue Jean-Jacques Rousseau
lespetitsloups81@orange.fr - 05 63 54 51 40

Contact : 05 63 80 24 14 - etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr



De la fourniture de l'objet à l'aménagement complet de l'espace...

hogos'

SIÈGE SOCIAL
441, chemin de Leyssotte - 05 10183
33002 VILLENAVE D'ORNON cedex
Tél. 05 56 91 71 33

AGENCES
PERIGORD
OCCITANIE
ILE-DE-FRANCE

www.hogos.fr

Intermarché
05 63 76 70 50 CARMAUX



MA FAMILLE NOMBREUSE VIVE LES BÉBÉS J'AIME LES ANIMAUX

10%
TOUS
LES JOURS
en avantage carte

REJOIGNEZ VOTRE COMMUNAUTE SUR
INTERMARCHÉ.COM

Offre réservée aux porteurs de la carte fidélité

SARL
ANTO
RENOVATION

Jonathan ANTO

**Maçonnerie - Charpente
Couverture - Zinguerie**

anto.renovation6@gmail.com
06 18 66 12 82
81400 Saint-Benoit de Carmaux



Accord
Informatique

05 63 54 07 56
info@accord-informatique.fr
www.accord-informatique.fr

LCF Transports
Taxi Massoutié

Tous types de transports en taxi
Privé et médical

Commune de stationnement
Pampelonne

06 65 15 63 53
05 63 76 98 98

icf-transport@outlook.fr

Vos obsèques à partir de 2000[€]TTC

- inhumation : ouverture et fermeture caveau** (si caveau existant)
- assistant funéraire, porteurs, maître de cérémonie
- véhicule funéraire pour transport**
- cercueil* épaisseur 18 mm, équipé de 4 poignées, d'une cuvette étanche* et d'une plaque d'identité*

* Prestations, fournitures et manèges obligatoires. ** Prestations, fournitures réglementaires obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.



LE CHOIX FUNÉRAIRE
LE CHOIX DE LA VIE

RCS Albi 609 385 693
Hob. 15 81 003 - Oris 15003161

Ets MASSOUTIE et Fils
13 avenue Albert Thomas
81400 CARMAUX
Tél. 05 63 76 93 07
E-mail : pfmassoutie.lechoixfuneraire@gmail.com

Un seul objectif :
**le meilleur de l'énergie
à proximité**
www.eneoservices.fr

Energie Services Occitans

57, ter avenue Bouloc Torcat - 81400
Tél. 05 63 80 22 25 - Fax 05 63 80 20

